

Danielle Weil
Des monstres hâtifs
Bref état de quelques monstruosités intérieures et extérieures

Octobre 1940 : Les premières lois anti-juives, faisant suite à celles qui concernaient les immigrés naturalisés de fraîche date, ne soulèvent que très peu de protestations. Elles font suite à la défaite.

Elles font suite à l'occupation, elles sont le produit d'un gouvernement français.

Elles occupent.

Elles mettent en évidence, si on peut dire, la xénophobie ordinaire, l'antisémitisme ordinaire.

Il s'agit d'étrangers dont il faut restreindre le nombre, le champ d'influence dans des emplois clés : le gouvernement, l'administration, les professions libérales, la presse, la radio.

Quelques exceptions sont faites pour des juifs "bien français" : français depuis cinq générations ou qui ont "payé le prix du sang" (anciens combattants).

Etre français se paie cher.

Comment des lois qui remettent en cause les principes mêmes de la République peuvent-elles, être votées, être appliquées?

Par indifférence, passivité, mais aussi par respect de la légalité.

Ceci jusqu'au moment où le port de l'étoile jaune est obligatoire -en juin 1942- quelque chose qu'on a appelé l'insigne de l'infamie.

Quelque chose qui à ce moment-là fait signe, réveille.

Autrement dit ce qui éveille l'attention face au fascisme est à peine pris dans le langage, relève moins du symbolique, de la loi, que du marquage.

Question actuelle : qu'est ce qui amène des voix au Front National? Le monstre ordinaire : ce qui se profile derrière les discussions, les votes, les projets de lois sur l'immigration, les quotas. Les protestations s'élèvent lorsque l'hébergeant doit signaler (marquer?) la date de départ de l'étranger. Pourtant le certificat d'hébergement existait déjà, il était même payant. Marignane Orange Toulon, le M.O.T du FN : Le nom propre est détourné pour faire signe ou sens, il peut être aussi changé, dans le même but (Vitrolles en Provence) sans parler du nom des rues ni des bibliothèques.

Si la voie légale stoppe la montée des adhésions au FN (conséquence de divers procès), c'est là un effet momentané, non négligeable certes, mais insuffisant.

La "monstruosité" propre au racisme, à l'antisémitisme se faufile insidieusement dans les lois, le langage en les détournant du symbolique au profit -au nom- de l'idéologie pour arriver au marquage, première étape de l'anéantissement. Si tant est qu'il y a une réaction, car l'autre monstre c'est aussi la passivité, celle-ci est reprise dans le système. (à moins d'être décalée comme ce fut le cas à Strasbourg au printemps 1997).

Autre monstre en voie de développement qui ne relève ni du fascisme, ni du FN :

L'éthnopsychiatrie.

Son intérêt, à l'origine, était de s'intéresser à la spécificité des cultures après des années de généralisation plus ou moins colonialiste. Seulement, il semble bien que de l'écoute on soit passé à un savoir sur l'étranger.

Exemple : Dernièrement dans un hôpital psychiatrique un patient maghrébin entre en hospitalisation d'office pour avoir agressé une jeune femme parce qu'elle refusait de se marier avec lui.

Réflexion de soignants "c'est un fait culturel" il ne peut être soigné (s'il y a lieu?) que dans

son pays d'origine. Il ne peut que retourner à sa famille, à son pays.
Exclusion, estampillage technique comme si l'étranger n'était pas à même de traduire sa pensée (il ne sait pas?).

Traduire?

- Et si la Vernichtung, terme employé pour définir la solution finale, c'est-à-dire anéantissement, annihilation, se situait entre Verneinung et Verwerfung?

Entre la dénégation et la forclusion.

Elle pourrait représenter quelque chose du racisme, de la haine, d'un certain type de monstruosité.

Faire table rase.

Qu'il ne reste rien, pas un.

Réduire à rien.

En finir avec :

- l'autre
- l'inconscient
- le sujet
- l'objet etc... (compléter à son gré)

Faire taire.

Les monstres nous abritent si bien.

Peut-être quelques exercices seraient-ils souhaitables :

1 - Qu'est ce qu'un monstre?

Citez quelques monstres de votre entourage.

2 - Comment exclure?

Sérieusement - Comment sous Vichy en est-on arrivé à exclure d'une profession, comment ces lois ont-elles pu être acceptées, appliquées. Comment, aujourd'hui, nous flirtons avec des expériences équivalentes.

Cela commence par un comptage insidieusement. Dans la légalité, l'exclusion prend ses marques. En effet, le respect de la légalité permet la mise en place du processus qu'il soit respect dû à l'Etat, à la magistrature ou qu'il s'agisse tout simplement d'une soumission passive et inattentive à une législation qui se rapporte moins à la loi qu'à des règlements. Il suffit de compter et de décider simultanément qu'il y en a trop. Pour cela il faut déjà avoir isolé la population qui doit être comptée :

- des étrangers
- des pas pareil
- des hommes? des poux

Versant bureaucratique de l'exclusion, le comptage autorise l'identification bouchère - le marquage, l'éradication.

Le marquage :

S'éloignant de l'identité, c'est-à-dire du nom, l'identification se fait progressivement par l'appartenance à un groupe, à une ethnie, au moyen de l'insigne pour en arriver au chiffre (tatoué), directement sur la peau, sans parole; tout comme dans certaines tribus (comme le font aussi parfois les adolescents).

Toutes choses qui ne nous sont pas étrangères qui ont même souvent laissé quelques traces en nous comme par exemple quelques résidus de pensée magique.

L'éradication :

La Vernichtung -élimination (des juifs) jusqu'à ce qu'il n'en reste pas un.

- Préalable : il y en a au moins un en trop pour maintenir l'unité du groupe.

Ils sont inassimilables, ils ne peuvent être réduits à l'identique. En trop, ils ne sont supportables que morts.

Ils doivent être éliminés.

Pour qu'il n'en reste pas même un, il faut éliminer jusqu'à la trace -que ça n'ai pas eu lieu- réduire à néant : il y a comme ça un endroit ou des gens sont morts, on ne sait pas combien, on ne sait pas qui, un tas -un lieu où les arbres poussent.

Passés sous silence (cf aussi le génocide arménien).

La Vernichtung est un acte, l'organisation systématique de la destruction de l'autre -jusqu'au déni d'existence.

En quoi cela nous concerne?

Pourquoi rapprocher la Vernichtung de la Verneinung et de la Verwerfung, voire lui suggérer une place entre les deux?

Quelques citations du texte de Freud sur la Verneinung (1924) :

"Nier quelque chose dans le jugement, (Etwas im Urteil verneinen) veut dire au fond : c'est là quelque chose que je préférerais de beaucoup refouler. Le jugement de condamnation est le substitut (Ersatz) intellectuel du refoulement, son non est un signe de marquage de celui-ci, un certificat d'origine comparable au "made in Germany"

Plus loin : "Le juger est le développement ultérieur, approprié à une fin, de l'inclusion dans le moi ou de l'exclusion hors du moi qui, originellement se produisait selon le principe de plaisir. Sa polarité semble correspondre à l'opposition de deux groupes de pulsions dont nous avons accepté l'hypothèse. L'affirmation -comme substitut de l'unification- appartient à l'Eros, la négation, -successeur de l'expulsion- appartient à la pulsion de destruction".

Et plus loin : "l'opération de la fonction du jugement n'est rendue possible que par la création du symbole de négation qui a permis à la pensée un premier degré d'indépendance à l'égard des conséquences du refoulement et, par là, à l'égard de la continuité du principe de plaisir".

En effet, le Nein (non) est le symbole de la négation. Il laisse le texte intact.

Le Nicht (ne pas) ou Nichts (rien, néant) de Vernichtung quant à lui se rapporte au nombre (au contenu) : effacer, détruire jusqu'à ce qu'il n'en reste rien.

Ainsi, on retrouve le nombre, le nom a été évincé, changé, gommé.

Lorsque le nom fait signe, que la marque remplace, que la loi sert à jouer avec les noms, le langage est (dé)tourné et l'appel au meurtre s'inscrit en filigrane.

3 - Traduire?

L'éthnopsychiatrie quand elle devient savoir sur l'étranger, ce "savoir" en vient à obstruer toute tentative pour le patient de pouvoir traduire dans notre langue quelque chose qui lui serait propre.

Crainte de l'approximation, crainte de la perte? Est ce qu'on fait jamais autre chose que tenter de traduire à son interlocuteur ce qu'on a vaguement formulé pour soi même.

C'est la banalité même.

Et le reste est fascisation.

- 4ème exercice : qui avez-vous éliminé?

Qui avez-vous voulu anéantir ces jours-ci?

- Enigme finale : les Alsaciens existent-ils?